

### 1. Le rapport d'activité

Les 4 rapports d'activité réalisés au cours du cursus ont pour objectif de rendre compte du travail de l'apprenti en entreprise :

- Ils décrivent de manière détaillée les tâches et projets réalisés.
- Ils montrent à la fois l'évolution de ses compétences techniques et son intégration personnelle dans l'entreprise.

Les trois premiers rapports (coefficients 2,5 ; 2,5 ; 4) sont centrés sur les travaux en cours. Le dernier (coefficient 6) propose une synthèse et un bilan des deux années d'activité.

**Le premier rapport** est rédigé durant la 3<sup>e</sup> session en entreprise (qui commence le 18 février 2013).

**Il s'attache tout particulièrement à la description de l'entreprise et du service dans lequel travaille l'apprenti.** Il fait le point sur son **intégration dans l'équipe** et sur ses premiers contacts avec l'univers professionnel. Il détaille le **contexte** dans lequel s'effectueront ses missions, et les **objectifs** qui lui sont fixés.

Le rapport inclut en outre un **descriptif et une analyse des travaux déjà effectués** (partie plus ou moins détaillée selon la durée effectivement passée en entreprise à ce moment). Il est à ce titre recommandé aux étudiants de tenir un journal de bord (suivi journalier des tâches effectuées en entreprise) afin de faciliter ce compte-rendu.

**Le rapport devra comprendre au moins une dizaine de pages**, plus les annexes. Il sera composé en Times 11 et imprimé recto verso. La rédaction de cet écrit suivra les recommandations dispensées dans le cadre de la formation, notamment durant le cours de techniques d'expression, sur le fond (le caractère personnel de ce travail sera apprécié) comme dans la forme (sommaire, introduction, remerciements, développement, conclusion, glossaire, bibliographie, annexes). Un extrait judicieusement choisi de code source ainsi que du journal de bord devront être mis en annexe.

Quelques jours avant la soutenance, un exemplaire relié sera à remettre par l'apprenti au tuteur pédagogique ainsi qu'au maître d'apprentissage. Cette remise doit être doublée d'un envoi par mail.

### 2. La soutenance

La première soutenance de rapport d'activité se fera individuellement pour chaque apprenti **entre le 27/02 et le 08/03 2013** (critère Qualité du CFA). Le jury sera composé du maître d'apprentissage et du tuteur pédagogique.

D'une durée d'une demi-heure, elle comprendra un exposé de quinze à vingt minutes qui portera sur l'ensemble du travail effectué depuis l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise avec des indications sur les objectifs. La première partie de l'exposé (comme celle du rapport écrit) sera constituée d'une présentation de l'entreprise. L'apprenti devra utiliser un vidéo projecteur pour présenter un diaporama dans lequel seront appréciés les efforts de synthèse, de hiérarchisation, et de mise en forme visuelle des informations. Elle sera suivie de questions et de la délibération pour notation (*cf.* la grille d'évaluation).